

*A Monsieur le B^{on} Ch. Richard
hommage de l'auteur
Darcel.*

CALICE

DE L'ÉGLISE

SAINT-JEAN-DU-DOIGT

(FINISTÈRE)

PAR ALFRED DARCEL

PARIS

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

RUE SAINT-DOMINIQUE-SAINT-GERMAIN, 23.

M DCCC LX

CALICE ET PATÈNE

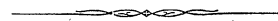
DE

L'ÉGLISE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

(FINISTÈRE)

PAR

ALFRED DARCEL



PARIS

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

RUE SAINT-DOMINIQUE-SAINT-GERMAIN, 23.

—
1860

EXTRAIT DES «ANNALES ARCHÉOLOGIQUES» T. XIX.

Tiré à 400 exemplaires.



Document numérisé en 2025

CALICE

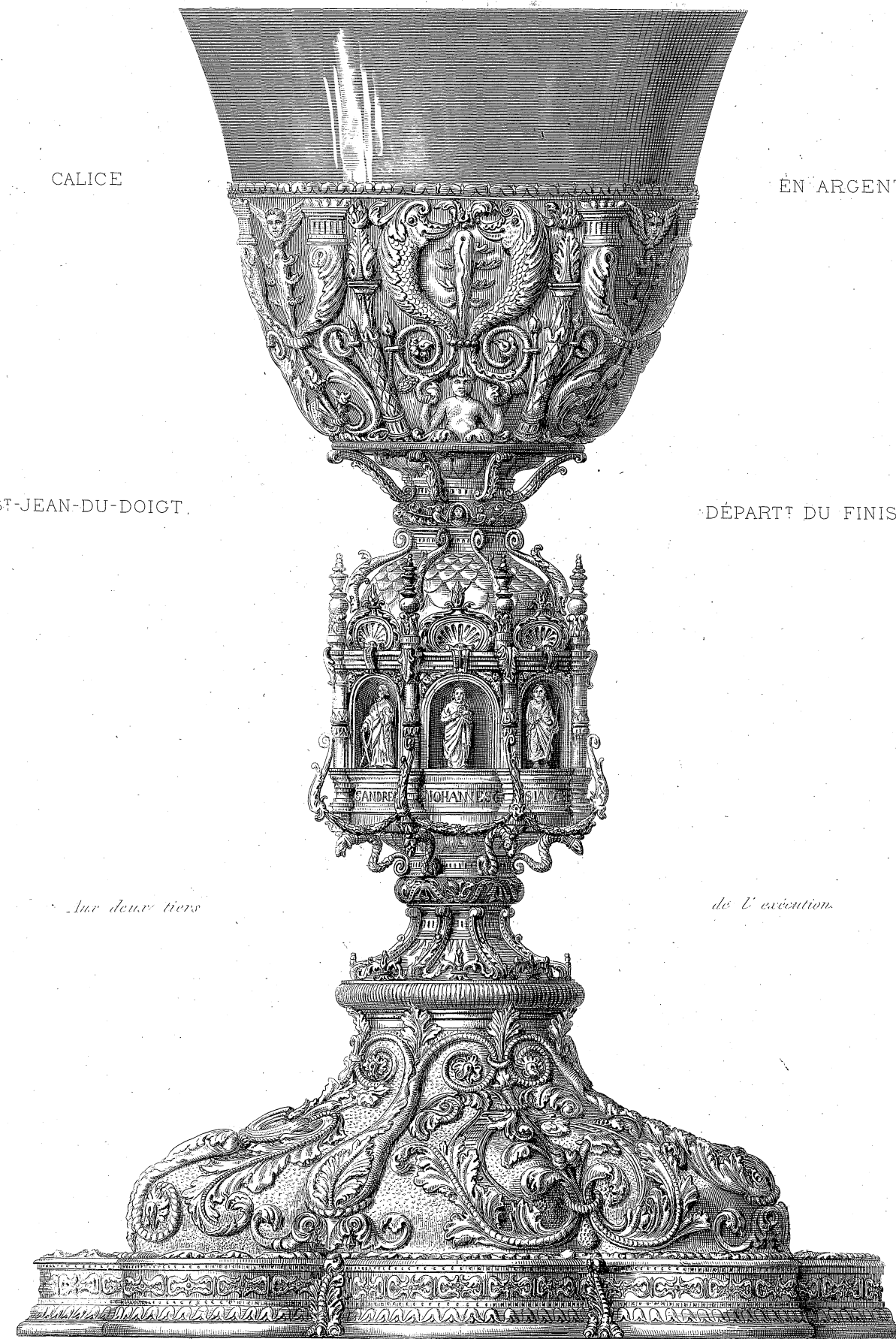
EN ARGENT

A ST-JEAN-DU-DOIGT.

DÉPART DU FINISTÈRE.

Sur deux tiers

de l'exécution.



Dessiné par A. Durvet.

Gravé par A. Marin.

CALICE ET PATÈNE

DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

Forcé, il y a quelques années, d'aller passer tout un été au bord de la mer, j'avais fui loin des bains à la mode l'ennui de retrouver le monde de Paris en province, et j'étais venu m'établir avec les miens au « fin fond » de la Bretagne, sur la plage de Plougasnou. Nous étions à peine installés, que la fête de la Saint-Jean nous conduisait dans un village qui s'élève à quelque distance, au fond de la vallée au débouché de laquelle s'arrondit l'anse où nous passions nos journées à nous saler d'importance. Ce village était celui de Saint-Jean-du-Doigt, qui a reçu ce nom et ce surnom parce qu'il possède la phalange de l'un des doigts de saint Jean-Baptiste.

Cette relique qui fut rapportée d'une abbaye de Normandie, en 1147, par un jeune gars de Plougasnou, avait été l'occasion de la fondation de l'église et la cause de nombreux pèlerinages dont le « pardon » de la Saint-Jean est aujourd'hui le souvenir ¹.

1. Nous copions, dans Albert le Grand, qui la raconte dans les « Vies des saints de Bretagne », la légende de Saint-Jean-du-Doigt. Nous ne nous sommes permis que de simples coupures qui n'altèrent en rien la bonhomie que montre en son récit, fait en 1636, le naïf dominicain de Morlaix.

« Sigebert en son « Chronicon » sur l'an 513, et saint Grégoire de Tours, livre 1^{er} de la « Gloire des Martyrs », ch. xiv, disent que le pouce de saint Jean fut apporté par une femme à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoye, et les Maltois disent posséder en leur île le doigt duquel le glorieux Précurseur montra le Sauveur lorsqu'il dist « voilà l'agneau de Dieu, voicy celui qui oste « les pechez du monde », et nos Bretons armoricains de la paroisse de Plougaznou assurent qu'ils ont le même doigt dont Jésus-Christ fut montré, lequel se garde révéremment en l'église de Saint-Jean « Traoun-Meriadec », dite communément « Saint-Jean-ar-Bis », c'est-à-dire Saint-Jean-du-Doigt.

« Dieu ayant envoyé une pluie extraordinaire pour éteindre le feu dans lequel les païens (par l'ordre de Julien l'Apostat) avoient jeté le corps de saint Jean, ses reliques furent incontinent

Un pardon ! quel heureux hasard pour des étrangers qui demeurent déjà au-dessus des grottes habitées par les poulpiquets ou les corigans, peu importe, dont la ronde fantastique gambade la nuit sur la lande. Les voilà en plein dans la Bretagne légendaire et religieuse, et si, avec un peu de bonne volonté, il leur arrive de prendre un gros caillou pour un meinhir, ils se trouveront lancés du même coup dans les plus sombres fantaisies du druidisme.

Pourvu qu'ils portent dans leur bagage « le Foyer breton » d'Émile Souvestre, dont la famille habite précisément Plougasnou ; « les Chants populaires de la Bretagne », traduits par M. de la Villemarqué, et le « Voyage dans le Finistère », du crédule et irascible M. de Fréminville, chaque pierre aura sa fable, chaque carrefour son poème, chaque chapelle sa légende, et, si la réalité qu'ils touchent fait évanouir le surnaturel, il leur restera toujours un pays original à parcourir et, pour le transformer, les belles et rustiques poésies de Brizeux.

Attirés par le désir d'assister à l'une de ces fêtes religieuses dont nous avons lu tant de récits et vu tant d'images, nous étions de bonne heure dans le cimetière de Saint-Jean-du-Doigt, cherchant notre route entre les pierres tombales que piétinait la foule, assourdis par les glapissements de la plus affreuse réunion de mendiants et d'estropiés que la Bretagne avait pu envoyer, étalant toute l'horreur de leurs plaies et nasillant toute la litanie de leurs supplications à Dieu, à ses saints et à ses autres créatures. Beaucoup, assu-

recueillies par les chrétiens qui étoient présents, lesquels envoyèrent ce doigt au patriarche de Jérusalem... Par un laps de temps, une vierge nommée « Tècle » native de la province de Normandie, l'emporta en son pays où on édifica une église de Saint-Jean... En quel temps arriva cela, qui aye esté cette « Tècle », ny par quels moyens elle en aye enrichi son pays, je ne l'ay encore trouvée et l'histoire n'en parle point. Auprès de la dite église demouroit un grand seigneur au service duquel étoit un jeune homme bas Breton, natif de la susdite paroisse de Plou-gaznou (dommage qu'on n'en sçait le nom, digne d'une éternelle mémoire), lequel portoit une singulière dévotion au saint Précurseur et vénéroit d'une tendre et sincère affection son sacré doigt, et estant sur le point de prendre congé de son maistre pour s'en retourner en Bretagne, desiroit extrêmement d'avoir quelque portion de la sainte relique pour apporter en son pays.

« C'estoit au temps que les Anglois... commencent à être chassés, leur fortune arrestée tout court par les armes invincibles de ces deux foudres de guerre (« Arthur de Bretagne », comte de Richemont, conestable de France, et « Jeanne Darc », dite communément la « Pucelle d'Orléans »)... environ l'an de grâce 1437... qu'il prit envie à notre jeune Breton de quitter la Normandie.

« Mais avant de se mettre en chemin il fut en son accoustumée en l'église de Saint-Jean où il fit sa prière avec une ferveur et une dévotion extraordinaire, puis se sentant saisi d'une joye et allégresse intérieure, sans savoir bonnement d'où elle pouvoit procéder, il se mit en chemin, et dès la première journée passant par une petite ville, les cloches de l'Église commencèrent à sonner d'elles-mêmes, les arbres lorsqu'il passoit se courboient et se fléchissoient devant luy, au

rément, descendaient en ligne directe des malandrins fameux qui reçurent Pierre Gringoire dans la Cour des Miracles, et s'étaient transmis de père en fils le secret de ces plaies, de ces contorsions de membres et de ces voix. Quant aux costumes, il n'y en avait point. A peine si l'on voyait un « Léonard » tout de noir vêtu, coiffé du feutre au large bord qu'on porte sur la rive gauche de la rivière de Morlaix. Mais en revanche chez les hommes beaucoup de vestes à basques courtes et de chapeaux cirés, et chez les femmes rien qui eût une physionomie particulière.

Aucun habitant des montagnes d'Arrée et des pays au delà n'était venu à ce pardon pour lui donner quelque couleur locale, et nous en étions pour nos frais de curiosité.

Heureusement, à force de peine et de coups de coude reçus, — ce n'est point chose facile que de fendre une foule de Bretons lents à se mouvoir et obstinés à ne point se ranger, — nous avons pu pénétrer dans le bas de l'église. De là j'aperçus, entre les mains du prêtre qui disait la messe, un calice immense, d'une forme ancienne et paraissant recouvert de nombreuses ciselures, à en juger par les scintillations nombreuses qu'y faisait éclater la lumière se brisant sur ses détails. C'était le calice dont la gravure est en tête de ces lignes. J'avais trouvé ce que je ne cherchais point et j'y voyais une compensation suffisante à n'avoir point trouvé ce que j'espérais. Cependant je voulais voir mon pardon au complet, me promettant de revenir au calice en temps opportun, et nous suivîmes la foule qui gravissait un des revers de

grand estonnement du peuple lequel le soupçonna d'estre sorcier, et le fit arreter et serrer en prison.

« En cette affliction il se recommanda affectueusement à Dieu et à saint Jean-Baptiste qu'il prit pour intercesseur et ayant sobrement pris sa réfection s'alla coucher. Le lendemain matin à son réveil il se trouva en son pays et paroisse près d'une fontaine laquelle s'appelle à présent « Feunteun ar Bis » ; il avoit devant les yeux l'église paroissiale, la vallée de Traun-Mériadec entre deux... Il se lève tout joyeux, descend dans la vallée, les chênes et les ormeaux qui bordoient le chemin de part et d'autres se courbans et fléchissans leurs cimes à mesure qu'il passoit. Étant arrivé au fond de la vallée la cloche de la chapelle qui étoit alors dédiée à Saint-Mériadec, se prit à sonner d'elle-même d'une façon toute extraordinaire, de sorte que le peuple des villages circonvoisins s'estant rendus à la dite Chapelle y trouva ce jeune homme à genoux devant l'Autel ; et en leur présence les cierges s'allumèrent d'eux-mêmes, et la sainte relique, que sans son sceu il avoit apportée en la jointure de sa main droite avec le bras entre la peau et la chair, sauta sur l'autel.

« Le duc Jean V se rendit de Morlaix à la chapelle avec sa cour. — Son Altesse ayant dévotement baisé la sainte relique, tira un beau reliquaire d'or qu'il portoit à son col, et le donna pour servir d'estuy au saint doigt, auquel il fit de grands présens, et toute la noblesse à son exemple et fut commencée à bastir en ce lieu une église en l'honneur de saint Jean. » ALBERT LE GRAND, « Vies des saints de Bretagne », 2 vol. in-4^o. — Rennes, MDC LXXX. tome 1^{er}, p. 324 et suiv.

la vallée, précédant, accompagnant ou suivant le clergé qui se dirigeait processionnellement vers une meule de menus bois où il allait allumer le feu de la Saint-Jean. Quelques pèlerins consciencieux allaient boire de l'eau d'une fontaine voisine ombragée d'un bouquet de chênes; chênes et fontaine sacrés peut-être sous les premiers habitants de la Gaule. Mais le reste de la foule était préoccupé d'un câble qui, partant de la plate-forme de la tour de l'église, allait s'attacher au bûcher, décrivant une longue chaînette dont la courbe suivait presque les déclivités du sol.

Lorsque le clergé eut béni le bûcher, une flamme brilla sur la tour, suivit la corde en sifflant, s'arrêta un instant, — un cri de douleur retentit, — et, reprenant sa course, vint allumer le feu de la Saint-Jean. Un jeune homme, obstiné à ne point s'éloigner de la corde, que l'on n'avait point osé trop roidir à cause de sa vétusté, avait eu le crâne emporté par la fusée. On l'avait couché derrière une haie, un prêtre était venu l'« extrémiser », comme disent dans le pays ceux qui parlent français, et la procession redescendait en chantant comme si rien de tragique ne se fût passé. La grande et magnifique croix d'argent, qu'on portait en tête, faisait résonner les deux clochettes suspendues à ses bras, au-dessus des statuettes de la Vierge et de saint Jean, portées sur des volutes sortant de la tige. Les bannières en vieilles étoffes brodées faisaient briller au soleil ce qui leur restait de couleurs fanées et d'or noirci. La précieuse relique suivait, enfermée dans une mesquine et ignominieuse châsse en bois d'acajou, sculptée d'un certain gothique impossible. Derrière, le clergé chantait, puis derrière encore se pressaient les pèlerins dévots et des mères portant sur leurs bras des enfants affublés de grandes ailes en papier doré par-dessus leur lévite en drap bleu et la tête ceinte d'un chapeau de fleurs autour de leur calotte, en drap semblable à celui de la robe. La procession rentra dans l'église; les dévots, ainsi que les gens mûrs et sages, s'en allèrent chez eux; mais les jeunes filles, assises sur le mur du cimetière, attendirent les garçons; on dansa quelque peu. Les accordés s'en furent se tenant « crochés » par le petit doigt tant que la route put durer. Quant aux ivrognes, ils étaient depuis longtemps attablés dans les cabarets d'où s'exhalait l'odeur aigre du Bacchus normand, mêlée aux âcres fumées de la pipe et aux alcooliques vapeurs de l'eau-de-vie. — Triste et lourde ivresse qui ne sait ni rire ni chanter; toute concentrée en elle-même et n'éclatant point en joyeuses saillies.

Le lendemain j'étais plus à l'aise pour aller étudier ce que j'avais aperçu la veille, et n'était que le bedeau-sacristain faisait la sieste depuis la veille et, quand il fut réveillé, ne comprenait point un mot de français; n'était que

le « recteur » était allé reconduire un prêtre voisin qui l'avait assisté la veille et que le vicaire en faisait autant de son côté, j'aurais fort aisément pu voir ce que je désirais. Heureusement j'avais pour moi le temps et la persévérance, et j'eus tout le loisir possible pour étudier l'église de Saint-Jean-du-Doigt avant que d'arriver à pouvoir dessiner les principales pièces de son trésor.

C'est un des monuments les plus importants que le xv^e siècle ait vu élever en Bretagne, et c'est, à notre avis, un modèle très-intéressant d'église à trois nefs, non voûtée.

Fondée le 1^{er} août 1440 par le duc Jean V, pour conserver la relique dont nous avons cité le rapt, et dont Albert le Grand nous a raconté le transport miraculeux, elle ne fut terminée qu'en 1513, comme le relate l'inscription suivante gravée en capitales gothiques au-dessus d'une porte latérale :

Le jour 10^e de novēbre 14 m v^e xiii
fut l'eglie de cēas dedi^e p
āihoīe de gringaulx eveque de
treguer.

Une église de cette époque de transition partout ailleurs offrirait les caractères complets de la décadence, mais dans ce pays, arriéré d'une centaine d'années environ sur le reste de la France¹, les moulures sont encore fermes, et l'on attribuerait cette construction aux premières années du xv^e siècle.

Un comble unique recouvre les trois nefs qui ne sont éclairées que par les fenêtres latérales et par d'immenses verrières percées dans le mur du chevet qui est carré. La maîtresse vitre occupe toute la hauteur et toute la largeur de la nef centrale; elle est ornée d'un magnifique réseau, et ses hauts meneaux sont étré sillonnés par des traverses horizontales qui leur donnent la rigidité nécessaire et un certain air anglais. Il y a du reste de très-grandes analogies entre l'architecture de la Grande-Bretagne et celle de la Bretagne française. Certains détails, comme les tympanaux ouverts des portes, les chapiteaux simplement moulurés et le réseau des fenêtres frappent par leur identité, et dénotent une influence certaine d'un pays sur l'autre.

Le granite qui, tout en offrant une grande résistance, est d'une taille assez aisée lorsqu'il sort de la carrière, se prête merveilleusement à l'établissement de ces verrières immenses qui éclairent le chevet des églises de Bretagne. A Saint-Jean-du-Doigt, une vitre plus petite, mais encore fort grande, est

1. La chapelle de la Mère-Dieu, aux environs de Quimper, offre dans sa construction et dans son ornementation tous les caractères du xv^e siècle, fort dégénéré, il est vrai, quoiqu'elle appartienne à la fin du xvi^e siècle. Elle est datée par cette inscription : PAX VOBIS 1592.

percée à l'extrémité de chacun des bas-côtés. Les murs latéraux y sont assez élevés pour que les fenêtres y aient une certaine importance ; mais dans les églises plus petites, où ces murs sont très-bas, à cause de la pente du toit, ces fenêtres sont percées en lucarnes et accidentent fort heureusement ces grands combles un peu nus qui recouvrent d'une même surface, de chaque côté du faite, la moitié de la nef et le bas-côté.

Pour que la lumière pénètre aisément dans la nef centrale, les piles et les arcades qui les réunissent sont très-élevées et montent presque au niveau de la corniche qui supporte la charpente du grand comble. Celle-ci est garnie de bardeaux, de façon à figurer une voûte en berceau. Quant aux bas-côtés, ils sont recouverts par des demi-berceaux qui rampent sous le toit, de la corniche du mur extérieur jusqu'au-dessus des arcs qui les séparent de la nef centrale. Ces arcs, dans une église de 14 mètres 30 centimètres de largeur, se ferment à 12 mètres environ au-dessus du sol, et, grâce à la grande résistance du granite, sont supportés par des piles cruciformes qui n'ont que 70 centimètres dans leur plus grand diamètre.

D'ordinaire le mur occidental est aveugle dans les églises de Bretagne, parce qu'il supporte l'un de ces clochers plats et à jour qui souvent sont des chefs-d'œuvre d'élégance et de construction hardie. Par suite de la résistance et de l'épaisseur que l'on a été obligé de donner à ce mur, la porte elle-même a généralement peu d'importance et l'entrée habituelle se fait par une porte latérale, percée au midi et précédée d'un porche décoré le plus souvent des statues des douze apôtres portant chacun une banderole où est inscrit le verset du « Credo » qu'on lui attribue.

L'église de Saint-Jean-du-Doigt, quoiqu'elle n'ait point de clocher suspendu sur son pignon occidental, a comme les autres, pour principale entrée, un porche latéral. Entre les deux portes ouvertes au fond est un bénitier extérieur surmonté d'un dais élégant qui sert de support à une statue. Ce bénitier est le réceptacle de toutes les dents, jeunes ou vieilles, perdues par les habitants du pays qui les conservent ainsi en eau sainte. Les Bretons pensent, sans doute comme les Normands, qu'il pousse des canines à quiconque laisse croquer par un chien la dent qu'il a perdue. Je ne vois pas d'autre origine à cette coutume, assez répugnante pour les preneurs d'eau bénite.

Le clocher, chose assez rare, est carré ; il s'élève contre l'église, et porte au-dessus de sa tour un flèche en bois revêtue de plomb, assez mal ajustée sur la terrasse à balustrade qu'elle surmonte¹.

1. « L'église de Saint-Jean est bastie de taille, longue, haute, claire et bien percée. Au bas

Les cloches, pour n'être point anciennes, n'en sont pas moins curieuses, car l'une des années les plus orageuses de la Révolution les a vu fondre, c'est-à-dire fabriquer, comme le constate cette inscription que nous avons relevée sur l'une d'elles :

(1^{re} ligne). « L'an 1791 seconde de la liberté jay été nommée Jean Baptiste par les repré-
« tants de la société des amis

(2^e ligne). « de la constitution et tablie à Morlaix, par les soinc Loyer maire et de MM. J. Troi-
« dec G. Coz J. Geffroy G. Lelochat

(3^e ligne). « F. Primot officiers municipaux et J. Guillou p^e (prêtre?) de la commune M Le
« jeunne S-M Mahe fabriques ».

« P. J. F. Guillaume ».

Ce nom de fabricant accompagne une grande croix terminée par des fleurs de lis aux extrémités de ses branches.

Quant à la seconde cloche, elle fut appelée LA CONSTITUTION, et fondue par les soins des mêmes personnes.

Voilà certes des républicains qui n'étaient guère féroces, ou des royalistes qui savaient faire une habile concession aux idées du temps. Quoi qu'il en soit, « Jean-Baptiste » et « la Constitution » s'accordent à merveille dans leur clocher. Que n'en a-t-il toujours été ainsi dans les faits !

Avec tout ce que nous venons de décrire une église serait complète en tout pays, mais il n'en est pas ainsi en Bretagne. Le cimetière qui entoure l'église bretonne est le prétexte d'une foule d'accessoires inconnus ailleurs. Ces cimetières sont, en général, entièrement pavés de dalles tumulaires, sur lesquelles on marche sans vergogne. Au-dessous du nom et des qualités du défunt, gravés dans le schiste lamelleux qui les compose, une cuvette a été creusée pour recevoir l'eau bénite. Puis, comme les cimetières sont assez petits relativement à la population des communes, lorsque les exigences de la mortalité ramènent le fossoyeur aux places où d'autres morts ont été inhumés, celui-ci rencontre encore des ossements non encore consumés. Alors, au lieu de les rendre à la terre, on les empile dans un ossuaire, et parfois la famille détachant le crâne, l'enferme dans une petite caisse en forme de maison, percée sur son pignon d'une ouverture polylobée. Une inscription accompagnée de larmes, se détachant en noir sur la peinture blanche de la caisse, constate que « ci gît le chef de... » Toutes ces boîtes sont alignées à l'abri

de l'église il y a une belle grosse tour carrée toute de pierre de taille jusqu'à la guérite, par-dessus laquelle s'élève une haute pyramide en plomb ornée de plusieurs figures et feuillages ».

— ALBERT LE GRAND, « Vie des saints de Bretagne ».

CALICE.

sur des tablettes ou sur les saillies de l'architecture des ossuaires, et parfois dans l'église, lorsqu'une fondation pieuse a été faite par le défunt ou en sa mémoire. Les ossuaires de Saint-Tégonec, de Roscoff, de Guimiliau sont des monuments d'une certaine importance : à Saint-Jean-du-Doigt, l'ossuaire est en appentis contre le flanc méridional de l'église et fermé par un mur ajouré d'un fenestrage gothique à montants serrés.

Une chapelle des morts accompagne d'habitude l'ossuaire. C'est parfois un édifice fermé comme à Saint-Tégonec, comme à Pleyben; mais c'est aussi un édifice ouvert. A Saint-Jean-du-Doigt, c'est une construction du ^{xvii}^e siècle, d'une forme assez originale. Un autel en pierre est dressé contre une abside semi-circulaire et pleine, tandis que l'enceinte de l'oratoire est formée d'un mur d'appui portant des pilastres en gaine qui supportent la corniche et le toit surmonté d'un petit clocher. Là, le jour des Morts, le clergé dit la messe pour le repos de l'âme de ceux qui sont enterrés dans le cimetière, en présence de leurs tombes où les parents prient agenouillés. Jadis, m'a-t-on assuré, cette chapelle des Morts dominait la porte d'entrée du cimetière, qui la supportait de son arcade, comme les halles de Rouen et le palais de Fontainebleau nous en montrent deux exemples célèbres : l'un par la cérémonie de la levée de la fierte par le prisonnier que délivrait le chapitre de la cathédrale de Rouen, le jour de la fête de Saint-Romain; l'autre par le baptême de celui qui fut plus tard Louis XIII.

Les croix de cimetière sont remarquables en Bretagne à cause des groupes pittoresques que des imagiers, plus ingénieux qu'habiles, ont su y sculpter. Les calvaires de Plougastel et de Pleyben sont célèbres, et l'église que je m'arrête à décrire, en attendant qu'il me soit permis de voir son calice, n'a rien de pareil à offrir. Quelques-unes de ces croix portent à leur base un pupitre en pierre pour lire des prières; d'autres, comme celle de Plougasnou, sont entourées d'une balustrade ajourée en pierre, qui forme comme une chaire d'où le prédicateur peut sermonner la foule. Ailleurs, à Guimiliau, cette chaire, qui appartient à la renaissance, fait saillie sur le mur de la chapelle des Morts.

Les fontaines sacrées ne doivent point être oubliées, car il est peu d'églises qui n'aient la leur. Il y en a une qui coule dans la crypte de Lanmeur; une autre au chevet de l'église collégiale du Folgoët. Celle-là, les « pennères », pour savoir si elles seront mariées dans l'année, la consultent en y jetant une aiguille. Si l'aiguille surnage, il viendra un époux; si elle coule au fond, adieu le mari et la noce.

Dans beaucoup de cimetières, il y a des fontaines qui ont souvent demandé

des fouilles et des travaux importants afin de parvenir jusqu'à l'eau. Dans celui de Saint-Jean-du-Doigt, elle est jaillissante du centre d'une vasque d'où elle s'épand dans un bassin inférieur¹.

J'avais, on le voit, de quoi prendre patience et suffisamment à m'occuper en attendant qu'il me fût loisible d'examiner le calice qui m'avait si singulièrement intéressé la veille. Enfin, je pus voir s'ouvrir la porte de l'armoire qui renferme le trésor de Saint-Jean-du-Doigt. Ce trésor se compose des pièces suivantes :

Le grand calice et la patène en argent doré, dits de la reine Anne. — Un petit calice en argent, de la fin du ^{xvi}^e siècle, décoré d'émaux peints sur son nœud. — Une croix processionnelle en argent doré et repoussé, haute de 93 centimètres. C'est celle que j'avais aperçue précédant la procession du feu de la Saint-Jean. — Un ostensor à rayons en argent, du commencement du ^{xvii}^e siècle. — Un bénitier portatif en argent, du milieu du ^{xvii}^e siècle. — Un encensoir et sa navette en argent, du ^{xviii}^e siècle. — Deux burettes en argent, sans ornements, du ^{xvii}^e siècle.

Quand j'en voulus dessiner les pièces les plus intéressantes, ce furent d'autres obstacles, des interdictions venues de haut lieu; de sorte que je dus recourir à l'intervention officieuse de M. le baron Ch. Richard, alors sous-préfet de Morlaix, aujourd'hui préfet du Finistère. M. Ch. Richard venait de quitter Rouen, où il était un peu archéologue et plus encore homme d'esprit. La République en avait fait un sous-préfet en attendant que l'Empire trouvât en lui l'étoffe d'un préfet. L'année précédente, sa présence à Morlaix m'avait donné un peu de la force morale qui sauve, dans une maladie où j'avais failli laisser mes os pour orner un jour quelque ossuaire breton. Cette fois, il m'aidait à dessiner une des plus belles pièces d'orfèvrerie religieuse que la renaissance nous ait léguées. C'est donc à lui que nous devons de faire connaître une des richesses que la France possède tout en les ignorant.

Tandis qu'installé au presbytère je dessinais, aux deux tiers de son exécution, cet immense calice, qui n'a pas moins de 35 centimètres de hauteur et 45 centimètres d'ouverture, je pensais à ces lourds calices de la primitive Église dont parle Anastase le Bibliothécaire.

1. « Dans le cimetière se voit une belle fontaine, partie de taille, partie de plomb, laquelle est une des rares pièces du pays, jettant grande abondance d'eau ». — ALBERT LE GRAND. — De fait cette fontaine, ombragée de beaux arbres, est assez belle, surtout dans un village perdu au fond de la Bretagne, comme on peut s'en convaincre d'après l'une des planches du « Voyage pittoresque dans l'ancienne France. Bretagne. », lithographiée d'après un dessin de M. L. Gaucherel.

Parmi les dons faits par Constantin, sous Sylvestre III (314 à 336), aux différentes églises de Rome, figurent des calices d'or ornés de pierreries, ou d'argent, pesant de une livre à vingt livres romaines. Les plus petits sont appelés « calices minores », et la plupart des grands sont qualifiés de « calices ministeriales ». C'étaient ces grands calices qui servaient à donner aux fidèles la communion sous l'espèce du vin au moyen de chalumeaux que l'on voit mentionnés dans les anciens inventaires.

Ceux en argent ne paraissent point avoir reçu d'ornements, mais ceux en or sont presque toujours décorés de pierres précieuses. Quant à leur forme, il n'en est point question. Si l'on doit s'en rapporter à ceux qui sont figurés sur des monnaies et à ceux que la tradition attribue à certains personnages antérieurs au x^e siècle, elle aurait été celle d'une coupe pédiculée, légèrement évasée sur ses bords, et garnie de deux anses. Cependant nous ne trouvons ces anses mentionnées par Anastase qu'à partir du ix^e siècle, ce qui nous semble tenir surtout à ce que le « Liber pontificalis » qui porte son nom est assurément dû à plusieurs auteurs. L'emploi de certains mots à certaines époques et leur abandon plus tard, des détails plus ou moins circonstanciés, suivant les siècles, en font foi. Anastase aura copié, sur d'anciens documents, la mention des dons faits sous ou par les pontifes antérieurs au ix^e siècle, et c'est pour certaines parties de ce siècle seulement¹ qu'il doit avoir décrit les pièces qu'il cite, soit sur les monuments eux-mêmes, soit sur des comptes originaux. Le premier calice à anses que nous trouvons est donné par Léon III (795 à 816) ou plutôt par Charlemagne. Il est ainsi désigné : « Calicem majorem cum gemmis et ansis duabus, pensantem libras quinquaginta octo ». Il est vrai que ce vase du poids énorme de cinquante-huit livres, si faibles qu'elles soient, devait nécessiter la force de deux hommes, surtout lorsqu'il était plein.

En outre des pierres qui ornaient les calices, y étant appliquées et serties, il semble qu'il y en avait parfois de suspendues. Ainsi, Michel, fils de l'empereur de Constantinople Théophile, envoie à Benoît III (855 à 858), pour l'église de Saint-Pierre, un calice d'or entouré de pierres précieuses, et décoré d'un réseau pendant en pierres blanches d'une beauté admirable. Cet envoi avait été fait par l'entremise du moine Lazare, « très-érudit dans l'art de la peinture ». Le même envoi encore au pape Nicolas I^{er} (858 à 867) et pour la même église, un second calice d'or, entouré de pierres précieuses, avec des hyacinthes pendant par des fils d'or à sa circonférence.

1. Anastase le Bibliothécaire assistait en 869 au concile de Constantinople où fut condamné Photius.

Ces vases affectaient, en général, la forme circulaire, mais on en cite plusieurs qui étaient à pans. Ainsi, le pape Léon III donne à l'église Saint-Pierre un calice majeur, orné de pierreries, de forme carrée et pesant trente-deux livres; et le pape Grégoire IV (827 à 844), à l'église de Saint-Marc, confesseur et pontife, un calice octogone fondu et doré, ainsi qu'une patène de même forme¹.

Il semble résulter du texte barbare qui nous transmet ce document que ce calice était décoré de feuillages, à moins que l'on ait voulu dire qu'il était revêtu de feuilles d'or. Du reste, l'iconographie sacrée ornait déjà ces vases sacrés, car nous voyons que Léon IV (847 à 855) donna à l'église des Quatre-Saints-Couronnés un calice doré (« auro perfusum ») offrant l'image des évangélistes et d'une croix. De plus, suivant l'habitude italienne, habitude que tous les donateurs auraient bien dû adopter pour la plus grande commodité des archéologues, plusieurs de ces calices portaient inscrit le nom du pape qui les avaient offerts. Celui de Léon IV se lisait sur un calice doré donné avec sa patène à une basilique de la Vierge; et Étienne IV (885 à 891) fit écrire le sien, en lettres grecques et latines, sur celui que reçut de lui l'église des apôtres Jacques et Philippe.

Au x^e siècle, il existait encore des calices à anse, ayant une forme tout antique, ainsi qu'il résulte des miniatures d'un manuscrit écrit à Metz sous Charles le Chauve; et d'ailleurs les textes, si connus et si souvent cités, du moine Théophile prouvent qu'à la fin du xi^e siècle on fabriquait encore des calices de cette façon. Mais tous n'étaient point pourvus de ces appendices, car des miniatures du x^e au xi^e siècle montrent des calices ordinaires; seulement, leur forme a varié: au lieu d'être évasé, leur bord est rentré intérieurement, de façon à leur donner une forme ovoïde. C'est, du reste, l'exagération de la forme hémisphérique des calices du moyen âge; soit que cette exagération ait été réelle, soit que l'inexpérience du dessinateur ait trompé sa volonté. Cependant le calice que possédait le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, l'attribuant à Suger (+ 1151), rappelle à peu près la forme de ceux que les miniaturistes barbares des x^e et xi^e siècles ont figurés. Le pied est circulaire, surmonté d'un nœud assez gros d'où sort immédiatement la coupe, plus profonde que large. Celle-ci, en agate, était maintenue par une monture circulaire qui la bordait à sa partie supérieure et se rattachait par deux anses

1. « Fecit in ecclesia B. Marci C. et pontificis patenam octogoni exauratam, habentem in medio vultum D.-N. Jesu-Christi et a duobus lateribus vultum ipsius B. Marie atque ejusdem presulis, pensantem libras sex;... simili modo et calicem octogoni fundatum cum foliis exauratum ibidem obtulit, pensantem libras sex ». — ANAST. BIBL.

à deux cercles métalliques qui surmontaient le bouton. Ceux-ci recevaient le fond de la coupe¹. Des pierres cabochons ornaient toute la monture.

Le calice de saint Gozlin, évêque de Toul (922 à 962), conservé jusqu'à la révolution dans l'abbaye de Bouvières-aux-Dames, depuis le jour où le saint s'en servit, vers 936, à la dédicace de l'église, mais en possession aujourd'hui de la cathédrale de Nancy, est hémisphérique, garni de deux anses, et repose sur un pied circulaire par l'intermédiaire d'un nœud placé immédiatement sous la coupe. Ce calice rappelle beaucoup la forme de ceux figurés dans les manuscrits, et est orné, comme ils l'indiquent, de cabochons, de filigranes et même d'émaux cloisonnés².

C'est un peu après Suger, à la fin du XII^e siècle, que les calices à anses semblent avoir été abandonnés complètement, et que l'on continua d'adopter la forme hémisphérique pour les coupes. Le pied est toujours très-bas, et la tige est interrompue par un bouton. Tels sont ceux que les « Annales » ont déjà publiés³. Au XIV^e siècle, en Italie surtout, la coupe devient conique, ce qu'on appelle infundibuliforme, et le pied, ainsi que la tige, acquièrent des dimensions de plus en plus considérables en diamètre et en hauteur, de telle sorte que ce n'est plus le vase qui domine, mais son support. Cette pratique a été s'exagérant de plus en plus, tandis que les lèvres de la coupe allaient en s'évasant pour donner à celle-ci la forme d'une tulipe très-épanouie.

Le calice de Saint-Jean-du-Doigt est légèrement évasé, et ses dimensions rappellent celles des calices ministériels dont nous avons cité les poids d'après Anastase le Bibliothécaire. — « Est-ce que ce calice est d'un usage commode ? » demandai-je au recteur de Saint-Jean-du-Doigt qui surveillait mon dessin d'un œil inquiet. — « Oh ! non, me répondit-il, et j'apprehende de m'en servir. La coupe est si large que je puis difficilement la tenir avec mes autres doigts lorsque je présente à l'ablution les pouces et les indicateurs de chaque main rapprochés, et j'ai une grande inquiétude que son poids ne le

fasse échapper ; elle est si profonde, que c'est avec peine que je puis la purifier entièrement ; puis, lorsque je le soulève, toutes les aspérités du bouton s'incrument dans mes doigts et me font grand mal. »

Ainsi, voilà une œuvre de la renaissance, magnifique assurément, mais qu'un prêtre, nullement archéologue, qu'on ne peut, par conséquent, accuser d'exclusivisme dans ses goûts, trouve très-incommode pour l'usage auquel elle est destinée. C'est cette inconvenance, ou ce défaut de convenance, à peu près général dans les œuvres de la renaissance, bâties, sculptées, fondues ou peintes, qui nous fait leur préférer celles antérieures de plusieurs siècles. Nous ne prétendons nier ni le talent, ni le goût, ni le génie même des artistes qui ont illustré cette époque si admirablement féconde, mais il leur manquait une qualité critique : l'art de subordonner les détails à l'ensemble et au but. En prenant donc, pour montrer ce défaut, une œuvre belle entre toutes, on ne nous accusera point d'avoir choisi, pour soutenir notre thèse, quelque production infime, et notre critique sera d'autant mieux fondée qu'elle montera plus haut.

Comme tous les calices, celui de Saint-Jean-du-Doigt se compose d'un pied, d'une tige renflée en nœud à une certaine hauteur et d'une coupe ; le tout en argent doré. La coupe repose dans une fausse coupe décorée d'ornements en relief. Ceux-ci se composent de six tiges, moitié feuillages, moitié architecture, qui séparent trois paires de dauphins affrontés, alternés avec trois paires de cornes d'abondance également affrontées. Les dauphins et les cornes d'abondance se terminent inférieurement en volutes et en expansions feuillues qui se rattachent aux tiges intermédiaires et à d'autres ornements qui descendent verticalement entre eux. Le motif principal de ceux-ci, fort commun pendant tout le XVI^e siècle, en Italie et en France, est une espèce de bourgeon allongé qui laisse de petites feuilles s'épanouir sur ses côtés. Une tête ailée de séraphin termine, à sa partie supérieure et à sa naissance, le bourgeon placé entre les cornes d'abondance ; un buste d'enfant nu, tenant de chacune de ses mains levées une des volutes qui s'épanouissent à la queue des dauphins, arrête à sa partie inférieure et à son extrémité le bourgeon placé entre ceux-ci.

Une crête en forme d'écailles forme le bord de la fausse coupe. A sa base, un anneau strié sépare les ornements que nous venons de décrire d'un rang d'oves qui la rattachent à la tige. En outre, huit petites consoles, s'appuyant d'un côté à cet anneau, de l'autre à une gorge cannelée placée au-dessous du rang d'oves, semblent supporter cette fausse coupe en donnant plus d'ampleur à sa base. Un anneau qui montre de petites figures en buste, accostées

1. Ce calice, qui faisait partie du cabinet des médailles et des antiques à la Bibliothèque de la rue Richelieu, fut volé en 1834 avec une foule d'autres objets précieux. La coupe, dépouillée de toute l'orfèvrerie qui l'ornait, appartiendrait aujourd'hui, dit-on, au « British Museum », où il m'a été impossible de la trouver. Le conservateur des objets du moyen âge de ce musée, M. A. Franck, m'a assuré l'avoir aussi vainement cherchée.

2. Ce calice et sa patène sont figurés et décrits par M. Digot, dans le XII^e volume du « Bulletin monumental » de M. de Caumont.

3. 1^o Calice de Reims, avec gravure, t. II, p. 363 et suiv. — 2^o Calice allemand et calice français, t. III, p. 206 et suiv. — 3^o Calice du bienheureux Thomas de Biville, t. IV, p. 408. —

4^o Calice allemand, t. XVIII, p. 273 et suivantes.

de chimères, se détachant sur un fond niellé, se renfle entre cette gorge et une seconde au-dessous de laquelle naît le bouton. Celui-ci est imité des nœuds en architecture des ostensoirs du xv^e siècle; seulement les formes de la renaissance y remplacent celles de la dernière période gothique. Huit niches y sont creusées en plein cintre, au-dessous d'une corniche qu'interrompent des colonnes engagées que surmontent des pinacles formées de renflements et d'étranglements qui se succèdent. Des coquilles entourées de longs feuillages, placées sur la corniche, relient ces pinacles entre eux. La base des petites colonnes engagées se profile en saillie sur le soubassement continu des niches, et de petits dauphins, appliqués contre elles, tiennent dans leurs gueules des guirlandes de feuillages. D'autres dauphins, appuyant leur queue dans la gorge qui surmonte le nœud et leur tête contre les pinacles en balustre, rampent sur le dôme squammeux qui sert de toit à ce petit édifice circulaire. Dans tous ces éléments on reconnaît la transformation des dais, des contre-forts, plus saillants à leur base qu'à leur sommet, des arcs-boutants et des pinacles que l'on retrouve dans l'orfèvrerie du xv^e siècle. Ce nœud ressemble, en outre, à celui d'un fort beau calice gravé par W. Hollar en 1640, d'après un dessin à la plume que possédait lord Arundel, le grand amateur anglais du xvii^e siècle, et que l'on attribuait au Mantegna¹. C'est, à mon avis, la partie la mieux réussie de tout le calice.

Les saints dont les statuettes se détachent avec tout l'éclat du métal sur le fond noirci des niches du nœud sont les suivants, reconnaissables à leur attribut et à leur nom gravé en capitales sur le soubassement.

C'est d'abord et naturellement saint Jean-Baptiste, plus vêtu qu'on ne le représente d'ordinaire, tenant un agneau sur sa main gauche. Puis sept apôtres : saint Jacques tenant la hampe de son bourdon; saint Pierre avec un livre et des clefs; saint Paul avec un livre et une épée dans le fourreau; saint

1. La gravure de Hollar, exposée dans la première salle du cabinet des estampes à la Bibliothèque, est devenue rare aujourd'hui, se vend à des prix variables mais toujours très-élevés, suivant les états. Un fac-simile très-exact, avec la même suscription, a été fait par un graveur anonyme, et se distingue de la planche originale parce qu'il est en contre-partie. Le jour vient de la droite dans l'estampe de Hollar, tandis qu'il vient de la gauche dans celle du contrefacteur. Celle-ci ne vaut que de 10 à 20 francs, tandis que la première est montée en vente publique jusqu'au prix de 500 francs.

Enfin M. Metzmacher a fait de la gravure primitive une dernière imitation peu trompeuse.

Il n'est pas besoin de dire que W. Hollar appartenait à une époque trop éloignée, par la pensée et par le style, de la fin du xv^e siècle italien, pour qu'on s'attende à trouver dans sa planche le caractère du grand maître auquel on donne l'original. Aussi est-il impossible de décider, à son inspection, de l'exactitude ou de la fausseté de l'attribution du dessin qui appartenait à lord Arundel.

Barthélemy avec un livre et un couteau; saint Thomas avec un livre et une équerre; saint Philippe avec une lance ou la hampe de sa croix processionnelle; et saint André avec sa croix.

Un rang d'oves sert d'amortissement inférieur au nœud de même qu'à la fausse coupe, et surmonte également un anneau niellé placé entre deux gorges cannelées. En outre, des cornes d'abondance, très-contournées, correspondant à chaque colonne contre-fort, vont du nœud à la tige.

Au-dessous s'épanouit un second rang d'oves terminé à un puissant anneau strié et recouvert par huit consoles renversées qui relient la tige au pied, comme celles de la partie supérieure avaient relié la tige à la fausse coupe. De petites volutes, adossées à un fleuron, placées verticalement sur l'anneau relient les extrémités des consoles.

Le pied légèrement côtlé suit le profil d'un talon fortement accentué, et repose sur huit lobes saillants et d'une certaine épaisseur.

Sur un fond, maté avec des outils à section annulaire, se relèvent en bosse des ornements feuillagés. Ils se composent de quatre bourgeons qui montent suivant deux axes perpendiculaires dans l'arête de deux côtes adjacentes, se terminent par deux volutes opposées et encadrent des ornements différents de forme qui couvrent de leurs caprices les deux côtes comprises entre eux. Ainsi, il y a quatre bourgeons qui divisent le pied en quatre parties formées chacune de deux lobes juxtaposés, et quatre ornements qui s'épanouissent symétriquement sur eux. L'un d'eux est formé d'un ange ou d'un génie ailé, nu, très-viril, tenant de chaque main la queue de deux dauphins qui affrontent leurs têtes sous ses pieds. Singulier ornement pour un calice, dû sans doute à quelque ouvrier qui ne songeait guère à l'usage du vase qu'il décorait!

Le champ des huit lobes sur lesquels repose le calice est couvert de feuillages différemment enroulés, de dauphins adossés dont les queues forment des volutes de formes variées, et d'une tête de chérubin ailé qui tient dans sa bouche deux cornes d'abondance feuillagées.

Enfin, sur la tranche des lobes courent trois zones d'ornements d'un faible relief, tandis que des feuilles, dont la côte saillante se termine par une griffe, couvrent leur arête d'intersection.

Les patènes, dans la primitive Église, étaient de poids plus considérables encore que les calices, ce qui se conçoit aisément, puisqu'elles servaient à recueillir ou à recevoir les eulogies que les chrétiens des premiers siècles offraient à l'Église pour la communion, qui était un souvenir de l'agape et de la fraternité première, en même temps qu'un sacrement. Il semble même qu'on les suppléât par des corbeilles en métal, si dans la terminologie très-

confuse d'Anastase le Bibliothécaire on peut traduire par ce mot l'expression « canistrum », qui revient souvent.

Dès le III^e siècle, nous voyons les patènes citées en assez grand nombre; mais au IV^e on les spécialise davantage dans les dons que le pape Sylvestre (314-336) a distribués aux églises de Rome au moyen des largesses de Constantin. Ces patènes, en or ou en argent, pèsent depuis cinq livres jusqu'à vingt et trente livres, ce qui est le poids le plus ordinaire parmi toutes celles citées jusqu'au IX^e siècle. Une même, ornée de pierres précieuses, donnée à l'église dite de Jérusalem, monte jusqu'à cinquante livres. On voit, par ce dernier exemple, que ces patènes n'étaient point lisses et uniquement en métal, comme les prescriptions liturgiques le veulent aujourd'hui. Ainsi l'empereur Justin, au commencement du VI^e siècle, envoie de Constantinople aux papes Hormisdas et Jean I^{er} des patènes d'or enrichies de perles ou de hyacinthes.

Au VII^e siècle, le pape Serge (687-701) fait exécuter une patène d'or entourée de pierres blanches et portant au centre une croix d'hyacinthes et d'émeraudes. Au IX^e siècle, nous retrouvons encore ces mêmes ornements, et les mêmes poids, surtout au commencement. Ils semblent fléchir vers la fin, après la séparation des Églises grecque et latine, par suite des querelles relatives au pain de la communion. L'Église romaine ayant décidé que le pain azyme serait seul admis à la consécration, l'usage des offrandes dut se restreindre et se régulariser. L'offrande se transforma en pain bénit consommé par tous les fidèles. Le pain azyme, sous forme d'hostie, fut fourni par le clergé et conservé dans un ciboire, tandis que la patène, devenue inutile avec les vastes dimensions qu'elle avait jadis, se spécialisa à l'usage exclusif de l'officiant et prit un diamètre assez restreint.

Au IX^e siècle, l'usage de graver les patènes semble s'établir, car Jean Diaire, dans sa « Chronique des évêques de Naples », rapporte que l'évêque Athanase (850-872) fit faire une grande patène d'argent couverte d'or¹ où étaient sculptés les visages du Christ et des anges.

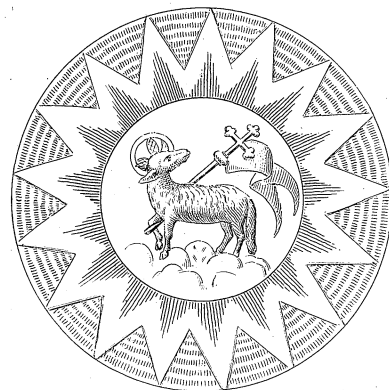
Le pape Serge IV (844-847) donna à l'église des SS.-Sylvestre-et-Martin une grande patène d'argent doré (« auro perfusam ») offrant au centre l'image de Jésus-Christ.

La patène en argent doré, qui accompagnait le calice que nous avons vu

1. « Ex eodem itaque metallo (argento) fecit magnam patenam, sculpens in ea vultum Salvatoris et Angelorum, quam intrinsecus auro perfundit ». — Ces termes assez vagues nous laissent indécis sur la nature de cet ornement. Était-ce un trait rempli d'or, une sorte de damasquine, ou bien un relief doré et se détachant sur le fond blanc de l'argent comme l'orfèvrerie du moyen âge nous en donne de nombreux exemples?



Ans. 2/3 d'orientation.



Grandeur d'orientation.

Projeté par L. Harcourt.

Gravé par L. Harcourt.

plus haut avoir été donné par le pape Léon IV à l'église des Quatre-Saints-Couronnés, était décorée comme lui. Tandis qu'il portait l'image de la croix et des quatre évangélistes, elle offrait le « trophée de la croix, l'effigie du Sauveur, de sa sainte Mère et des saints apôtres ¹. »

Enfin, de même que nous avons trouvé un calice de forme polygonale, nous voyons que la patène qui l'accompagnait offrait le même nombre de côtés, avec les images de Jésus-Christ, de saint Marc et du donateur lui-même, le pape Grégoire IV ².

La patène de saint Gozlin, conservée à Nancy avec son calice ³, qui est de l'année 936, n'offre que 15 centimètres de diamètre, mais elle est décorée d'une zone de cabochons avec fond filigrané sur ses bords, et d'une rosace à cinq lobes en filigrane sur son fond.

Enfin, plus tard, au XII^e siècle, la patène de Suger, conservée au Musée du Louvre, de 17 centimètres seulement de diamètre, est formée d'un disque de jade serti dans un cercle d'or décoré de cabochons sur un fond de verres pourpres incrustés. De petits dauphins en or sont incrustés dans le jade. Cette patène et le calice en agate qui l'accompagnait, ont-ils servi à Suger à qui on les attribue? Nous en doutons, et il est permis de penser que les pierres dont ils étaient formés étaient des curiosités que le trésor de Saint-Denis conservait en leur donnant par la monture la forme de vases sacrés dont on pouvait faire montre dans les grandes cérémonies. Une patène comme celle de Suger ne pouvait servir à aucune des destinations auxquelles étaient propres celles qui accompagnent les calices publiés par les « Annales Archéologiques ». Leur bord tranchant peut diviser la grande hostie que consacre le prêtre, et recueillir sur le corporal les parcelles qui auraient pu être brisées, sans que rien en puisse être retenu dans les gravures discrètes dont elles sont ornées. Tel ne serait pas le cas avec les patènes de saint Gozlin et de Suger, non plus qu'avec celle de Saint-Jean-du-Doigt, qui ne peut servir à cause de ses bords épais et des reliefs qui la décorent.

Le bord extrême de cette dernière patène est garni de deux petites moulures qui circonscrivent une zone étroite, couverte d'un ornement courant dont chaque élément est formé de deux consoles adossées. Puis le bord, contre le marly, offre une série de contre-lobes que frangent des feuilles trilobées,

1. « Patenam ex argento purissimo, aureo superinductam colore, cum crucis tropheo, Salvatorisque effigie, sanctæque Dei genitricis, et sanctorum apostolorum pulchro schemate decoratam, pensantem libras septem ». — ANAST. BIBL.

2. Voir plus haut, page 13, et la note.

3. Voir plus haut, page 14.

et à chaque cercle rentrant correspond une pointe d'étoile se dirigeant vers la circonférence. Des hachures croisées occupent l'intervalle de ces dents, ornées elle-mêmes à leur centre de hachures parallèles aux rayons qui iraient du centre à leur sommet. Les lettres GF et M, marques de l'orfèvre qui a fabriqué cette pièce, sont poinçonnées sur le fond, et séparément. Tout le travail de cette partie n'est nullement modelé et consiste en une simple gravure. Le centre de la patène est occupé par un petit émail circulaire, peint sur argent avec des couleurs translucides par parties. Il représente la Vierge et saint Joseph en adoration devant l'enfant Jésus couché dans la crèche, réchauffé par le bœuf et l'âne, tandis que les bergers s'agenouillent sur le seuil de la porte ouverte de l'étable. Le champ annulaire compris entre l'émail et le bord est occupé au sommet par un buste d'homme, à grand nez, coiffé de longs cheveux, avec barbe au menton, pouvant offrir quelque ressemblance avec le roi François I^{er}. Ce buste est entouré d'une couronne de feuillages, que tiennent deux êtres fantastiques, enfants par la tête coiffée de feuilles; enfants par le buste et les bras, mais végétaux par la longue volute garnie d'expansions feuillues qui prolonge leur corps et se termine par une tête de dauphin. Entre ces deux chimères, dans le vide correspondant au buste au-dessous de l'émail, se trouve un ornement de feuillages symétriquement distribués.

Le revers de la patène est gravé à son centre d'une étoile à dix-sept rayons, se détachant sur un fond ciselé, et portant à son centre l'Agneau divin, modelé avec un léger relief, portant le nimbe crucifère et la croix à pennon.

Si la main qui a exécuté tous ces ornements était celle d'un habile orfèvre, on peut se convaincre, à l'inspection des figures humaines que nous avons dessinées avec un soin scrupuleux, qu'elle n'appartenait point à un savant statuaire. Où et à quelle époque travaillait cet artiste? Était-ce en Italie ou en France? Était-ce lors de l'expansion de la renaissance ou lorsqu'elle allait s'abâtardissant? Cette question me laisse dans cet état indécis où se trouvait J.-J. Rousseau lorsqu'il faisait dépendre sa croyance en Dieu de son plus ou moins d'adresse à lancer des pierres. Je ne demanderais pas mieux que de croire que ce calice est bien celui que la reine Anne de Bretagne a donné à l'église Saint-Jean-du-Doigt, en l'année 1506; mais si cette œuvre est française, je m'étonne qu'elle ne montre pas plus de traces du style gothique expirant, et que, si elle est italienne, elle ait tant de pesanteur dans ses ornements.

Du reste, voici ce qu'Albert le Grand, en ses « Vies des saints de Bretagne », raconte sur le voyage de la reine Anne à Saint-Jean, et sur les présents qu'elle fit à l'église.

En 1506, la duchesse Anne, mariée à Louis XII, étant à Morlaix, envoya demander la relique de saint Jean, pour la poser sur son œil gauche « fort incommode d'une défluxion qui lui estoit tombée dessus ». Sur la requête des envoyés de la duchesse, le clergé de Saint-Jean-du-Doigt enferma la relique dans une boîte qui fut posée sur un brancard; en sortant du cimetière, le brancard se cassa, « mais la relique ne s'y trouva pas, dont l'assistance fut bien estonnée, et la procession estant rentrée dans l'église... la trouva dans son armoire¹ ».

La reine « se jettant à genoux, demanda pardon au saint, disant que c'estoit bien elle qui le devoit aller trouver et y voulut aller à pied; mais, par importunité, elle se laissa mener en litière. »

« La reine fit ses dévotions le soir... Après la messe, contempla la sainte relique que l'évesque de Nantes lui fit voir à nud, l'appliqua sur son œil et la monstra à tout le peuple, et sa majesté donna le cristal où la sainte relique fut enchâssée, un grand calice d'argent doré, des orceaux, chandeliers et encensoirs d'argent blanc, aux armes de France et de Bretagne, qui furent vendus pour subvenir aux frais de la guerre contre les Huguenots admiralistes, et de plus désigna une somme annuelle pour ayder au bastiment de la dite église ».

S'il faut prendre au pied de la lettre cette dernière phrase du récit d'un auteur que tous ceux qui ont étudié l'histoire de Bretagne sur les documents originaux reconnaissent comme très-bien informé, les dons faits par la reine Anne à l'église de Saint-Jean-du-Doigt auraient d'abord été timbrés des armes de France et Bretagne; puis ils auraient été vendus lors des premières guerres de religion, vers 1570. Mais, la phrase du bon dominicain est tellement peu précise, à cause du grand nombre de sujets qu'elle contient, qu'il nous semble difficile de décider si tous les objets donnés par la reine Anne portaient des armoiries, et si tous ont été vendus. Une chose certaine, c'est que ni le reliquaire en cristal ni les chandeliers n'existent plus; c'est que l'orceau actuel du trésor de Saint-Jean-du-Doigt est du xvii^e siècle, et que l'encensoir est du xviii^e. Il ne resterait donc, parmi les objets mentionnés par Albert le Grand, que le calice et la patène que l'on aurait pu conserver comme étant les pièces les plus importantes parmi les dons faits par la « bonne duchesse ». La tradition les lui attribue; mais, en Bretagne, la tradition est d'une très-

1. Cette relique, qui tenait à rester au pays où elle était venue d'une façon si merveilleuse, avait été enlevée en 1489 par les Anglais qui, ayant apporté à Morlaix des secours à la duchesse Anne qui guerroyait contre le roi de France Charles VIII, s'en retournaient après avoir pillé les côtes. Lorsque le clergé du port anglais où aborda le navire chargé du doigt se présenta processionnellement pour le porter à l'église, celui-ci avait disparu et était retourné seul en Bretagne.

grande générosité envers elle, car, depuis les voies romaines jusqu'aux meubles de Henri IV, tout ce qui sort du commun porte également son nom¹.

Le poinçon d'orfèvre, imprimé sur le bord de la patène, pourrait sans doute aider à trouver le nom de l'ouvrier et la date de la fabrication; mais nos recherches ont été vaines; il faudrait savoir d'abord à quelle ville il appartient et ce qu'il signifie d'une façon précise.

L'émail peint, serti au centre de la patène, est évidemment de fabrication française; car il ne présente aucun de ces rehauts en émail blanc opaque, qui caractérisent les émaux peints italiens, et d'ailleurs, en 1506, le style italien n'était point celui que montre le dessin des figures de la Vierge, de saint Joseph et des bergers. Cet émail nous semble appartenir à la génération qui suivit les Pénicaud et Léonard Limousin, et correspondre à l'époque des Courtois, vers la seconde moitié du xvi^e siècle. Cet émail, à moins qu'il n'ait été serti dans une œuvre antérieure, nous semble donc exclure l'attribution de 1506 pour cette œuvre. Si la figure en buste, ciselée sur la patène, est celle de François I^{er}, elle le représente roi de France, plutôt que duc d'Angoulême: ce n'est pas « ce gros garçon qui doit perdre tout », suivant l'expression de Louis XII. Cette image constaterait-elle que le successeur de Louis XII, le favori de la reine Anne, aurait exécuté un legs fait par elle? Enfin, au lieu d'être française, cette œuvre pourrait être italienne. Mais il reste toujours la question de l'émail. Si celui-ci n'était que français, l'objection pourrait être nulle, car on sait que Limoges envoyait des émaux dans toutes les boutiques d'orfèvres; mais il nous semble postérieur aux premières années du xvi^e siècle. Enfin, il y a la question de style des ornements ciselés sur le calice et sur la patène qui a une certaine valeur. Ces ornements sont-ils antérieurs ou postérieurs à l'époque du plus grand épanouissement de la renaissance? Ce que nous connaissons des arabesques sculptées, ou peintes, ou ciselées, en France et en Italie, aux époques de Louis XII, de François I^{er} et de Henri II, montre une bien autre élégance et un tout autre sentiment. Toutes les pièces de la renaissance que l'on pourra présenter, montrant quelque analogie dans leurs ornements avec le calice et la patène de Saint-Jean-du-Doigt, ne prouveront rien, tant qu'elles ne seront pas datées, et celles qui offrent le plus d'analogie avec les œuvres qui nous occupent sont postérieures à l'année 1506, et même à l'année 1514, époque de la mort de la reine Anne.

1. Nous possédons le calque, d'après M. Alfred Ramé, du dessin d'un calice conservé à Saint-Mard-sur-Couesnon, également attribué à la duchesse Anne, quoiqu'il porte sur son pied les armes d'un autre donateur. Ce calice appartient franchement à l'art gothique et à la fabrication bretonne, comme le constate une hermine poinçonnée sur son pied entre les lettres I. P.

Ainsi, les sculptures merveilleuses, aussi fines que de l'orfèvrerie, du tombeau de Gaston de Foix, à Milan, ont été faites par Agostino Busti, de 1515 à 1522¹; et l'art se transformait aussi vite à la renaissance que de nos jours, et même que pendant le moyen âge.

Cependant les fragments de l'hôtel de La Trémouille, contemporain de Louis XII, conservés dans la cour de l'École des beaux-arts, offrent un ornement presque identique avec un de ceux de la patène. C'est un buste circoscrit d'une couronne que soutiennent deux enfants dont le corps se perd dans une longue et lourde gaine ornée de feuillages. Mais ces fragments, ainsi que ceux de Gaillon, présentent un singulier mélange de formes et de détails empruntés aux arts de l'antiquité et du moyen âge, que nous ne retrouvons point sur nos deux pièces d'orfèvrerie. D'ailleurs on sait trop avec quelle lenteur l'orfèvrerie suit les transformations que subit l'architecture, pour s'étonner que l'une ne reproduise qu'après de longues années des formes imaginées par l'autre.

Ainsi, en comparant, au Musée du Louvre, les ornements de la fontaine de Gaillon, sculptée à Venise pour Louis XII, et ceux des cuirasses que portent les bustes des derniers Valois, attribués à Germain Pilon, on reconnaîtra de grandes différences de style. Les derniers sont plus lourds, couvrent davantage le fond et se rapprochent enfin beaucoup plus que les premiers de ce que nous remarquons sur les deux œuvres d'orfèvrerie qui nous occupent.

L'ornement, que dans la description du calice nous avons appelé un bourgeois, peut se trouver sur des constructions qui datent certainement de Louis XII; mais il se retrouve aussi sur d'autres qui ne datent pas moins certainement de Henri IV, et leur présence ne peut rien prouver de bien certain. Les coquilles, servant à remplacer ou à remplir, sur les lucarnes et sur l'orfèvrerie, les frontons gothiques, se voient à la fin du règne de François I^{er} et au delà. De plus, ces consoles, creusées de cannelures sur leurs faces latérales, accompagnées de longues feuilles à dentelures trilobées sur leur courbe, que nous avons remarquées sur le calice, se voient aussi dans les pièces de la chapelle du Saint-Esprit conservées au Musée du Louvre.

Nous indiquerons encore comme preuve de la persistance de certaines formes d'ornements un charmant modèle de canon de bronze fondu à Florence, sous le grand-duc Ferdinand II, au commencement du xvii^e siècle. Ce petit canon garni de son affut, l'un et l'autre aux armes de Médicis, a été rapporté d'Italie à Paris par M. Delange, marchand de curiosités. Il présente

1. VILLEMEN, « Monuments français inédits. T. II, planches 234 et 235.

sur son fût un entrecroisement de tiges avec épanouissement de feuillages absolument du même style que les ornements de notre calice. Autour de l'écusson, qui porte sur la culasse le nom de Ferdinand II, sont deux bustes d'anges terminés par une gaine feuillue comme ceux de la patène. Seulement le style des têtes ainsi que la forme de l'écusson accusent franchement le xvii^e siècle.

Sans vouloir faire descendre aussi bas le calice et la patène que l'on conserve précieusement à Saint-Jean-du-Doigt, et qu'on y croit donnés par la reine Anne, nous les estimons postérieurs aux guerres de religion en Bretagne, et achetés vers l'année 1570 pour remplacer ceux que l'on fut forcé de vendre pour subvenir aux dépenses occasionnées par ces temps de troubles et de guerres civiles.

Il nous en coûte de ne point adopter la tradition qui attribue à la reine Anne de Bretagne le don des deux belles pièces d'orfèvrerie que conserve avec un soin patriotique l'église de Saint-Jean-du-Doigt. Mais les faits nous semblent lui donner tort, sans que nous espérions ramener à notre opinion les heureux possesseurs du calice et de la patène que nous venons de décrire. Nous espérons même ne point les convaincre. Ne perdant point leur foi dans la royale provenance de ces reliques de l'art du xvi^e siècle, ils ne seront point tentés de les aliéner comme ils pourraient le faire, si elles perdaient leur caractère historique et national et n'étaient plus que belles à leurs yeux.

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

23, RUE SAINT-DOMINIQUE-SAINTE-GERMAIN

ANNALES ARCHÉOLOGIQUES

PAR DIDRON AINÉ

Revue périodique, in-4°, paraissant par livraisons de 8 à 9 feuilles d'impression avec gravures sur métal et sur bois

Par an, 1 volume de 400 pages. — Prix de chaque volume paru : 25 fr.

Prix de l'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements, 23 fr.; Étranger, 25 fr.

PORTEFEUILLE ARCHÉOLOGIQUE

PAR A. GAUSSEN

In-4° avec 100 planches en chromolithographie. Prix : 125 fr.

MANUEL D'ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE

PAR DIDRON AINÉ

1 vol. in-8°. — 483 sujets historiques et 1,400 personnages décrits séparément. — Prix : 10 fr.

MANUEL D'ÉPIGRAPHIE

PAR L'ABBÉ TEXIER

1 vol. in-8°. — Planches donnant 292 inscriptions du 1^{er} au 19^e siècle. — Prix : 10 fr.

MANUEL

DES ŒUVRES DE BRONZE ET D'ORFÈVREURIE DU MOYEN AGE

PAR **DIDRON** AINÉ.

UN VOLUME IN-4° DE 224 PAGES AVEC 136 GRAVURES SUR BOIS.

Prix : 18 francs.

ARCHITECTURE CIVILE ET DOMESTIQUE

PAR A. VERDIER ET CATTOIS

2 volumes in-4° avec planches sur métal. — Prix : 100 fr.

ARCHITECTURE BYZANTINE EN FRANCE

PAR F. DE VERNEILH

1 volume et un supplément in-4° avec planches sur métal. — Prix : 25 fr.

LES ÉGLISES DE LA TERRE SAINTE

PAR LE COMTE MELCHIOR DE VOGÜÉ

1 vol. in-4° avec 53 gravures en couleur, sur métal et sur bois. — Prix : 45 fr.

LES GRANDS PEINTRES AVANT RAPHAEL

Photographiés d'après les tableaux originaux

PAR EDMOND FIERLANTS

100 planches de la grandeur même des tableaux ou d'une dimension considérable. — Chacune : de 6 à 80 fr.